



# LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00  
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Truguet

INSERTIONS:

Une à six lignes.....	3 fr. 00
Réclames.....	0 fr. 50
Faits divers.....	1 fr. 00

## Le nouveau Syndicat et le Socialisme

Le Réveil prétend que je suis « un dominateur, un monopolisateur devant qui tout le monde doit s'incliner »

La bave à la... bouche, comme un chien enragé, il voudrait mordre tout le monde, mais, ne pouvant saisir sa proie, on le voit régulièrement tomber épaisse, à la suite de ses convulsions épileptiques et hebdomadaires.

Il reste ainsi, dans un état comateux et de prostration jusqu'à ce que la rage s'empare de nouveau de lui. Alors, sa hideuse tête de bouledogue reparait plus bête et plus féroce que jamais....

Mais il n'y a pas à s'en émouvoir, (elle n'est pas dangereuse) le temps aura raison de l'hydre saint-Pierraise qui finira par se tuer ou se manger.

Le Réveil critique fort et ferme l'organisation du syndicat des armateurs et pêcheurs à la grande et à la petite pêche des îles Saint-Pierre et Miquelon, où, écoutez-le, il trouve : « des armateurs groupés dans un syndicat avec leurs patrons de pêche qui ont des intérêts opposés et inconciliables ; des acheteurs de morues avec les « petits pêcheurs » qui ne demandent qu'à vendre le plus cher possible quand les premiers ont pour but commercial d'acheter le meilleur marché possible. »

Il ajoute : « le grand homme qui s'appelle Louis Légasse prétend concilier tous ces intérêts qui sont opposés les uns aux autres. »

Comprends pas très bien !

Mais, je tiens à déclarer tout d'abord, que s'il existe un nouveau syndicat, dont l'importance n'échappe à personne, c'est parce que le premier n'a rien obtenu pour l'amélioration de l'armement et du sort du marin et que d'autre part, il s'est toujours occupé de politique ; ce que les membres du nouveau syndicat ne peuvent admettre un seul instant.

Oui, nous avons la prétention, n'en déplaise

au Réveil, de pouvoir arriver à concilier tous les intérêts grâce à une entente intelligente et cordiale de tous les syndiqués.

Les questions d'économie politique et d'économie sociale m'intéressent, c'est dans mon tempérament, dans mes goûts, dans mes idées. Je n'ai qu'un seul regret, c'est celui de n'avoir pas le temps de m'en occuper plus sérieusement et d'étudier, d'examiner et de développer ces questions comme elles le méritent.

Rien ne m'arrêtera dans le chemin que je me suis tracé.

Ce ne sont ni les menaces, ni les arrestations arbitraires, ni la prison, ni les articles plus ou moins violents et idiots qui paraîtront dans les journaux sur mon compte, qui me feront changer de ligne de conduite, dont je ne dévierai pas d'un pouce.

Je ne suis pas un économiste distingué oh ! non ! je n'ai pas cette prétention ridicule ; mais je me crois l'ami du peuple, de l'ouvrier, du marin dont je voudrais améliorer le sort : je suis socialiste à ma façon et un socialiste sincère, écoutez moi si vous voulez :

Sous le prétexte honnête de travailler à l'amélioration des classes laborieuses, certains socialistes, (les purs) veulent bouleverser la société actuelle en détruisant la propriété individuelle :

« Plus de riches, plus de pauvres »

Ils répandent ainsi, dans l'esprit des masses populaires, l'idée la plus fausse, la plus absurde la plus impraticable qui se puisse concevoir.

Prêcher le renversement de la propriété, c'est enrayer tout progrès, retarder l'application des réformes légitimes, entretenir ceux qui souffrent dans une effervescence dangereuse pour la société, dangereuse surtout pour eux mêmes rendre à jamais malheureux ceux dont on prétend vouloir améliorer la situation.

Les adversaires de la propriété arrachent, en effet, à l'ouvrier le fruit de son travail. Pourquoi travaille-t-il ? Pour obtenir de quoi pourvoir à son entretien et aux besoins de sa vie, pour obtenir un salaire, dont il pourra disposer à son gré.

Or, si en réduisant ses dépenses, il arrive à

faire quelques épargnes ; si, pour s'en assurer la conservation, il réalise ses épargnes en une maison, en un bateau, il est évident que cette maison ou ce bateau n'est autre chose qu'une partie de son salaire transformé et devient sa propriété.

Privez l'homme de l'espoir de posséder et il travaillera mollement ou ne voudra pas travailler. Pourquoi en effet se donner de la peine si l'on ne peut rien acquérir.... système absurde préconisé par certains socialistes, car s'il est juste que chacun puisse manger en travaillant, il est juste aussi que chacun en particulier puisse en travaillant, devenir riche.

L'opulence n'est pas un vol ; c'est toujours le prix du travail de quelqu'un, soit de celui qui en jouit présentement, soit de ses ancêtres qui ont travaillé pour l'acquérir et qui avaient bien le droit de la transmettre à d'autres.

La richesse peut choquer l'envie de ceux qui ne savent pas se contenter de ce qu'ils ont, ou qui n'ont pas le courage ou l'habileté de travailler ! mais qu'importe ! que les jaloux souffrent....

Tout le monde ne peut pas être riche, tous les français ne peuvent pas être Président de la République, Gouverneur... de St-Pierre, directeur du... Réveil, de... l'Action laïque..., tous les soldats ne peuvent pas être officiers, tous les matelots, dés patrons etc. etc...

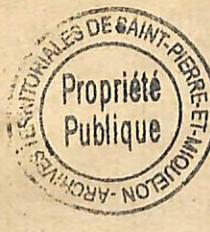
Mais tout le monde doit avoir le droit de devenir riche, comme tout soldat, la possibilité de devenir officier etc. etc...

Voilà la justice. Il y a toujours eu des pauvres et il y en aura toujours. Ces deux classes sont destinées à s'entretenir et ici j'aborde mon sujet : le syndicat et le socialisme.

J'affirme que le capital et le travail, les riches et les pauvres ont un impérieux besoin les uns des autres : il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital.

L'ouvrier ou le marin qui travaille, a droit à un salaire équivalent à son travail et le patron qui donne le salaire, a un droit au travail de l'ouvrier.

L'entente cordiale entre le patron et l'ouvrier



existera tant que le patron donnera à l'ouvrier un salaire suffisant et équitable et que ce dernier ne se montrera pas trop exigeant.

Quoique le mot grève excite encore des craintes, des susceptibilités et des préventions, il n'est guère possible d'en contester la légitimité. Et, pour ma part je l'admetts volontiers, mais voici dans quelles conditions :

Puisque le patron a la liberté de refuser le travail à un ouvrier, pourquoi l'ouvrier n'aurait-il pas un droit réciproque ? Si les patrons peuvent s'entendre contre une augmentation de salaires, pourquoi les ouvriers seraient-ils condamnés à l'impossibilité de les faire prévaloir ?

J'ajoute que le droit de grève ne peut être exercé qu'avec mesure et modération et que les ouvriers n'ont pas le droit d'empêcher de travailler, leurs camarades qui ne sont pas mécontents de leur situation. Insulter, briser, incendier n'est pas *avoir le droit*. C'est prouver qu'on est indigné de vivre dans une nation civilisée où tout doit être réglé suivant les lumières de la raison et les lois de l'équité.

Si les ouvriers (je mets dans cette catégorie les marins et toute la classe ouvrière) sont loin d'être tous parfaits, la conduite de certains patrons à leur égard n'est pas toujours non plus irréprochable.

Le patron et l'ouvrier, l'armateur et le marin qui veulent avancer rapidement dans les voies du bien-être doivent renoncer à tout sentiment de méfiance, de jalousie ou d'envie pour n'avoir plus que des intérêts communs. Ils doivent discuter ouvertement, franchement, loyalement, et dans ces conditions, l'entente est très facile entre le capital et le travail.

Voilà pourquoi le syndicat des armateurs et pêcheurs à la grande et à la petite pêche a été formé.

Nous voulons resserrer les liens de solidarité et de confraternité entre armateurs et pêcheurs.

L'égoïsme crie au patron :

Maintiens l'ouvrier dans l'ignorance et la misère ; réjouis-toi de son imprévoyance, de ses misères, c'est ainsi que tu le tiendras sous ta dépendance et que tu auras le travail à bon marché.

Certains socialistes crient à l'ouvrier : Haine au patron qui se dit ton maître, qui t'opprime et absorbe tout le fruit de ton labeur. Haine au capital qui te tyrannise. Haine à la propriété qui rend le riche de plus en plus riche et le pauvre, plus pauvre que jamais. Trahis le patron, ruine le capital, saccage les propriétés et tu seras libre.

Avec les vrais économistes, avec les vrais amis du peuple, avec les bons socialistes, je dis au patron :

Aime tes ouvriers, éloigne d'eux les causes de leurs misères, développe en eux la morale et la dignité et ton bien-être sera la conséquence du leur ; car le salaire raisonnable, c'est le travail à bon marché.

Je dis à l'ouvrier : « aime ton patron car ses intérêts sont les tiens ; aide-le à conserver, à accroître son capital, instrument du bien-être et de la liberté... source du salaire. »

Je dis à l'un et à l'autre

Aidez-vous. Patrons et ouvriers, armateurs et pêcheurs, vous êtes tous frères, tous membres solidaires de la grande famille sociale, marchez la main dans la main.

Ouvriers de la colonie !

Une réforme immédiate s'impose en votre faveur, elle est juste et équitable : Entrez chez vous syndiquer vous au besoin, charpentiers, calafats ouvriers et manœuvres de tous les corps, mais exigez le paiement en espèces de vos salaires, à la fin de chaque semaine. Vous pourrez ainsi acheter vos provisions là où vous voudrez et meilleur marché !

Refusez en outre, catégoriquement de travail-

ler le dimanche : un jour de repos par semaine n'est pas de trop et vous n'en serez pas plus pauvres à la fin de l'année, les patrons non plus.

Vous avez mon adhésion, je souscris volontiers, comme patron, à ces deux réformes.

LOUIS LÉGASSE

## L'Hôpital de St-Pierre

C'est une véritable pétaudiére, c'est la Cour du roi Pétaud, tout le monde y commande et personne ne soigne les malades qui s'en plaignent amèrement.

Nous voulons un gouverneur qui gouverne ! et qui sait, au besoin, résister au ministre quand l'intérêt général de la colonie est en jeu.

## La Marine

A-t-on consulté le Conseil d'Administration au sujet de l'opportunité de la translation des bureaux de la Marine à l'ancienne caserne des disciplinaires ?

Si c'est pour faire de pareilles réformes que nous avons un tel directeur à la tête du commissariat ce n'est vraiment pas la peine d'aller le chercher si loin !

Nous croyions cependant qu'il était tout désigné pour empêcher des folies administratives de ce genre. Puisque M. Gailhac ne fait pas son devoir, nous comptons sur vous, Monsieur le gouverneur, pour enrayer le mal, il en est encore temps.

Un Armateur.

## Baleine et frigorifique

Deux mots seulement à ce sujet.

Nos adversaires nous reprochent de favoriser un étranger, un allemand pour l'affaire « Baleine » et ajoutent que Louis Légasse est intéressé dans cette affaire.

Louis Légasse n'est pas intéressé dans cette affaire, mais il le sera, c'est entendu, à t'est-ce pas son droit ? Il aurait même pris l'affaire pour son compte personnel, s'il n'avait pas trouvé qu'il y a dans cette opération, de trop grands risques à courir ; c'est pourquoi il est d'avis pour le moment du moins de passer la main à un allemand qui a confiance dans l'affaire.

Nos adversaires dans leur patriotisme répudient l'étranger, l'Allemand pour la fameuse « baleine ». Et ces mêmes adversaires ouvrent les bras par patriotisme également, à l'étranger à l'Américain pour l'installation d'un établissement frigorifique.

Quelle logique, messieurs, mais qu'importe !

Nous vous laissons le champ libre ! ne dites pas après cela que nous sommes des dominateurs et des intransigeants !!

Vous préférez, Réveil St-Pierrais, que les américains montent cette affaire de « frigorifique » à St-Pierre, à la place des Français ? vous dites que dans l'intérêt général, les choses doivent se passer ainsi ? . . .

Pour une fois, une seule fois, nous vous croyons sur parole et nous vous laissons le soin de faire aboutir l'affaire. Mais hâtez-vous pour que cet établissement puisse fonctionner dès l'an prochain car l'armement en a le plus impérieux besoin.

Vous ne rencontrerez aucune opposition de notre part, marchez.

## Le Réveil

NE SAIT PLUS A QUI S'EN PRENDRE

A Monsieur Crainquebille

Et maintenant, continuez votre jolie besogne, mais gare la casse au retour des bananes, on saura bien vous trouver tout Crainquebille que vous êtes.

Signé : Vercin

Ainsi finissait un article qui a paru dans la Vigie

à la date du 27 Août. Il ne s'adressait pas du tout au Réveil St-Pierrais, mais à l'inconnu « Crainquebille » qui avait fait paraître deux articles dans l'Action laïque du 21 Août.

Par conséquent, Réveil St-Pierrais, il ne vous reste qu'à vous taire puisque vous n'êtes pas visé. De quoi vous occupez vous donc ?

Vous menacer et pourquoi faire grand Dieu ? vous ne nous gênez pas du tout, les amis de la Vigie ! or donc la Vigie ! continuez donc à semer la discorde si vous le pouvez, puisque cela vous amuse et que vous n'avez rien de bon à faire.

L'article signé VERCIN a comme auteur, non pas M. Louis Légasse, mais moi Vercin, qui suis tout disposé à décliner mes noms et qualités dès qu'il le faudra. Ce n'est pas pour la première fois que j'écris dans la Vigie ! je suis responsable de mes articles, le journal n'a rien à y voir, je ne l'engage pas par mes écrits.

VERCIN

## Frigorifique

Il y a environ deux mois, au cours d'une conversation avec quelques uns de mes amis, on parla de la possibilité de la création d'un établissement frigorifique à St-Pierre.

Tous étaient d'accord pour trouver que la chose était faisable et serait très utile à la pêche.

Moi, sceptique, je leur dis : Je suis de votre avis mais je vous parle que dès qu'il sera question sérieusement de faire la chose, le Réveil St-Pierrais s'en emparera, y trouvera une occasion de battre la caisse contre M. Légasse, et fera tellement d'opposition que peut-être devra-t-on y renoncer.

J'avais raison, et il suffit de lire l'article du Réveil intitulé « Baleine et Frigorifique » pour s'en convaincre.

La Baleine, le Frigorifique, sources présumées de gros bénéfices pour M. Légasse ! Vite, vite arrêtons tout cela, empêchons-le, par tous les moyens possibles.

Le biens des travailleurs, la richesse de l'armement grand et petit, peu nous importe, nous sommes riches nous, nous nous fichons bien du pauvre populo.

Arrêtons, pendant qu'il en est temps, l'accapareur, l'exploiteur, la pieuvre aux tentacules avides etc. Et puis si par hasard, nous arrivons à réussir, tout fiers de notre exploit nous irons nous prélasser sur les bancs de la fontaine, nous raillerons doucement Légasse avec son frigorifique et lorsqu'au Cap Noir paraîtra une goëlette de pêche, dont le patron à son débarquement nous dira qu'il n'a rien péché parce qu'il n'avait pas de boëtte, nous nous contenterons de dire : Sacré boëtte va ! où pourrait-on bien en trouver ?

Il n'est pas possible, à mon point de vue de nier l'utilité de la création à St-Pierre d'un établissement frigorifique pour y garder la boëtte fraîche nécessaire aux bateaux de pêche.

Quand on voit tous les printemps et même dans l'été les goëlettes américaines et celles de la Nouvelle Ecosse se servir de hareng ou d'encornet congelé et obtenir des résultats magnifiques, on est en droit de se demander comment, dans notre colonie, un établissement similaire n'existe pas depuis longtemps. On a toujours objecté à St-Pierre la grande difficulté de se procurer l'appât nécessaire.

Qu'il me soit permis de dire que l'on a exagéré la difficulté. Que de fois j'ai entendu dire à des gens sérieux, à des pêcheurs expérimentés, qu'à certaines époques de l'année le hareng abondait autour de nos îles ; et pourquoi, alors, s'il existait un frigorifique, ne pourrait-on se livrer à cette pêche ; je suppose que nos boëtters français ne sont pas plus empruntés que leurs collègues anglais. Et puis, il y a l'encornet. Même dans les années où il est rare il arrive parfois qu'on est obligé d'en saler n'en ayant pas l'emploi ; pourquoi ne le mettrait-on pas dans le frigorifique.

Je sais que bien des gens à l'automne se livrent

aient à la pêche de l'encornet s'ils avaient la certitude de le vendre à un prix raisonnable.

Mais, en admettant que tous ces moyens manquent, ne pourrait-on se procurer l'encornet aux Etats-Unis, et le faire venir par vapeurs spéciaux.

Le Réveil nous dit que les Américains comptaient approvisionner leur frigorifique, à St-Pierre de cette façon si on leur accordait l'autorisation d'en établir un ; et nous, St-Pierrais nous ne pourrions pas employer le même moyen.

Voyons, cher Réveil, il faut être logique, et vous ne l'êtes pas du tout.

Vous préconisez la création à St-Pierre par les Américains d'un établissement frigorifique, vous nous assurez que ces gens ont le moyen d'approvisionner leur établissement par des vapeurs spéciaux de toute la boëtte nécessaire et nous, les français, nous ne pourrions en faire autant, nous serions incapables d'acheter cette boëtte et de la faire venir par ces mêmes vapeurs spéciaux ? Nous laisserions les américains s'établir ici, y créer un frigorifique, assurer à leurs bateaux de pêche un approvisionnement de boëtte, nous en vendre à nous avec un bénéfice pour eux quand ils en auraient de trop ? Ces américains amèneraient ici des mécaniciens, des ouvriers, des spécialistes de leur pays et c'est vous Réveil qui ne voulez pas que l'Allemand Rissmuller établisse une usine de baleine à Saint-Pierre, sous prétexte que c'est un étranger ? Elle est famuse celle là, et voilà jusqu'où la haine vous aveugle ; voilà comment vous arrivez à dire des bêtises, à brailler comme disent les pêcheurs de l'Ile.

Je conclus : Un établissement frigorifique pour la conservation de la boëtte est absolument nécessaire dans ce pays, l'expérience de tous les jours le prouve.

Il n'y a dans l'exécution de ce projet aucune affaire de brevets ni de procédés spéciaux comme dans l'établissement baleine, par conséquent des français peuvent parfaitement monter cette affaire, que ce soit M. Légasse ou un autre, je suis d'avoir que le Gouvernement doit encourager la création de cette industrie, comme le fait celui du Canada, mais je ne suis pas du tout d'avis de passer cette affaire avec les bénéfices s'il y en a aux américains, si des français veulent la mener à bien. Soyez sans craintes, que l'établissement soit français ou américain ces derniers viendront la même chose à St-Pierre chercher la boëtte s'ils y trouvent leur avantage.

VERCIN

## Tribune libre

Nous recevons la lettre suivante : au sujet du Navire hôpital.

La Vigie, qui est mon journal favori parce que

c'est un journal pondéré et sérieux, a, dans son No du 3 septembre, adressé des félicitations au navire hôpital, pour les services rendus cette année à nos pêcheurs.

Je tiens à faire remarquer uniquement que le St-François d'Assise vient faire sa croisière en été, dans la belle saison. Il devrait être, à mon avis, sur les bancs, dès le commencement de Mai, ou tout au moins, y rester beaucoup plus tard, c'est-à-dire jusqu'au dix octobre au moins. En septembre il y a souvent des coups de vent ; c'est alors qu'il pourrait rendre de réels services à tout le monde. Mais il préfère disparaître de nos parages à l'approche des « coups de tabac. »

Un Armateur

La Vigie tout en partageant certaines observations de l'auteur de cette lettre croit devoir y ajouter que le bateau hôpital ne coûte rien à l'armement de Terre-Neuve, on aurait mauvaise grâce à se plaindre de ses services gratuits :

La critique est aisée : Il y a peut-être des raisons budgétaires qui l'empêchent d'armer plus tôt et de désarmer plus tard !

Nous recevons de Miquelon la lettre suivante

### La Baleine et les Sœurs de Miquelon

Le « Réveil » me fait l'honneur d'un article dont j'aurais mauvaise grâce à me plaindre, car j'y suis en honorable compagnie ; mais comme je le sais ennemi... du mensonge ? et de la calomnie ? je me crois obligé de lui dire que l'on a trompé sa bonne foi, et de le mettre en garde pour l'avenir.

Tout serait pour le mieux si je n'étais que maire de Miquelon, mais je suis aussi — C'est le Réveil qui le dit — serviteur dévoué aux intérêts Légasse et, comme tel, je dois en tout temps et pour toutes choses, afin de rester dans mon rôle, — c'est encore le Réveil qui le dit — recevoir les ordres du grand Faiseur. Je m'incline ! Le Rédacteur anonyme qui s'occupe de ma personne est mon ainé dans la carrière municipale, et, s'il en parle ainsi c'est qu'il a l'expérience de la chose. C'est donc entendu ! le maire de Miquelon agit comme tel, sans sortir de son rôle de serviteur dévoué aux intérêts Légasse, c'est un vendu de plus !

Mais le « bon Réveil » ne se méprend-t-il pas sur la limite de mon pouvoir. Que peut en effet le maire de Miquelon pour ou contre la laïcisation de sa commune ? L'application à St-Pierre et Miquelon de la loi de laïcisation, est de deux choses l'une, obligatoire ou facultative. Si elle est obligatoire, que faire ? L'accepter, ou démissionner ! je m'arrêterai le cas échéant à l'acceptation, la démission

ne pouvant rien changer à la chose ; mais, si elle est facultative, les conseils municipaux doivent protester, d'abord parce que la laïcisation amène de nouvelles charges, et qu'ensuite, il est juste de reconnaître — sans vouloir aucunement déprécié le personnel laïque enseignant — que les religieuses ont rendu de grands services à la colonie.

Cette constatation me laisse rêveur ! car si laïcisation est obligatoire, je n'ai rien à en tirer, et si elle est facultative, comme je n'ai qu'une seule « bonne sœur » à vendre, il est fort probable que le gouvernement de la République — lequel doit en avoir eu plusieurs indigestions — n'y mettra jamais comme prix, la ruine de l'industrie de la pêche.

Mais tranquillisez-vous brave et honnête Réveil ! Il n'existe aucune compromission, au sujet de la laïcisation, et la baleine va doucement son chemin sans se soucier de votre opposition. Bien plus, si comme je l'espère, elle est autorisée, vous y serez pour quelque chose ; la faiblesse de vos arguments, démontrant suffisamment votre parti pris, nous aura été d'un grand appui. Quoique la chose soit pour nous une question de vie ou de mort, nous en parlons beaucoup moins que vous, et restons calmes en attendant l'arrêt. S'il nous est favorable nous continuerons à lutter avec le ferme espoir de revoir de beaux jours ; si au contraire l'on s'obstine sans motifs, à nous refuser de quoi vivre, nous ferons alors ce que la misère nous commandera.

Quant à la laïcisation, nous n'avons rien à y gagner, et le jour où nous devrons l'accepter, nous voulons qu'il soit bien établi que c'est sans aucune part de responsabilité de notre part, car c'est avec un regret sincère, que nous verrons partir les vallantes religieuses, qui ont pendant tant d'années partagé nos misères.

Voilà dans toute leur simplicité, les questions baleine, et laïcisation. Pourquoi chercher l'équivoque et intervertir les rôles ?

Si nous usions de vos procédés, nous vous aurions demandé, depuis longtemps déjà :

De qui il est le serviteur, celui que l'on nous envoyait en juillet, prêcher contre la baleine, et distribuer gratuitement à domicile une certaine feuille jaune, qui avait fait l'objet d'un tirage spécial au Réveil !

De qui il est le serviteur, celui qui est venu protester en mairie de Miquelon, contre l'installation de l'établissement projeté, sous le prétexte ou plutôt le mensonge, qu'il possède un droit de pêche exclusif, dans notre rade, et qu'il a l'intention d'y créer une factorerie l'an prochain ?

De qui il est le serviteur, celui qui a trouvé le moyen de faire signer par 168 petits pêcheurs, — auxquels je ne ferai pas l'injure de croire qu'ils l'ont lue, — une pétition anti-baleinarde ?

Allons pas d'ambiguïté ! nous voulons la baleine parce que c'est notre seule chance de salut, et que nous avons la certitude de ne nuire à personne ; mais nous ne ferons aucune bassesse pour l'avoir, quant à vous, vous combattez la baleine, parce

No 6 Feuilleton de « LA VIGIE »

### LE DRAME AU VILLAGE

## LOUISE LA PALE

PAR  
LAMY DU VERGER

I

### LA FILLE DE L'ÉCLUSIER

Heurtbise ne trouve aucun inconvenient à ce que le lieutenant n'ait d'yeux que pour sa Louisette, ne soit content que quand il va pêcher sur les bords du canal ou qu'il rapporte de la chasse un lapin qu'on mange en gibelotte chez l'éclusier. Elle se dit :

Cela lui aidera à passer sa jeunesse sans accrocs, sans dépenses ailleurs, que son affection pour cette « gamine » et quand l'heure des choses sérieuses, du mariage pour M. le capitaine de Heurtbise sonera, on jettera de l'eau sur ce feu de paille, on le désencantera.

Mais c'est le père Baptiste qui prend les devants. Mais c'est le père Baptiste qui prend les devants, qui a son amour propre, lui, qui a l'orgueil de sa fille, qui veille pour deux, pour trois même, pour

rait-on dire, et qui dit à M. Julien alors que son congé de lieutenant est fini, qu'il vient faire ses adieux.

Monsieur Julien quand vous reviendrez, prévenez nous d'avance par un petit mot, nous irons, Louise et moi, vous rendre visite ainsi qu'à madame, au château, comme c'est notre devoir, à nous serviteurs de la famille, humbles et pauvres gens... Madame verra si elle veut vous accompagner quand vous viendrez à votre tour nous dire un petit bonjour... Les choses seront mieux ainsi... Les mauvaises langues ont vite fait de gâter les bonnes intentions... Vous me comprenez...

Alors tu me chasses, Baptiste ?

Moi vous chasser, vous si poli toujours, si bon, oh grand Dieu jamais, si cela dépendait de moi !... Ah si j'étais seul, quel honneur, qu'elle joie, moi le vieux briscard de passer des journées avec un officier que j'ai un peu élevé dont je suis fier !... Mais il y a... Louise... et Louise a sa réputation de fille d'ouvrier à défendre, d'autant plus qu'elle est l'enfant isolée ici, qu'elle est belle, qu'elle ne se mêle pas aux filles du village... Une meute d'enveuses, de jaloux aboie derrière elle ; on la déchirera si...

Tu as raison Baptiste.... Tout pour Louise, l'intérêt de Louise d'abord, dussions nous en souffrir toi et moi....

Et elle aussi, allez car elle vous aime bien... C'est un sacrifice à faire, mais qui vaudra la paix à chacun, vous avec madame, nous avec le public...

Enfin notre bonne vie commune de tant d'années est donc fini, mon pauvre Baptiste, à moins que..

Oh ne faites pas de rêves impossibles à réaliser, M. Julien !... Vous êtes simple, tout cœur comme l'était monsieur votre père, mais dans ce monde, il est des exigences qui brisent... Adieu monsieur Julien, j'ai le cœur gros, allez, mais... le devoir d'abord, n'est-ce pas ?

Oui, Baptiste... Puis-je encore embrasser ma Louise ?

Oh oui, monsieur Julien je vous le permets... Ne lui dites rien, ne lui laissez rien soupçonner, n'engagez pas l'avenir... Je la préparerai peu à peu à se pénétrer de cette idée. que vous êtes un monsieur, un officier, un ancien maître, et elle la fille d'un soldat d'un ignorant, d'un domestique ; qu'il ne faut pas qu'on la prenne pour... pour ce que j'aimerais mieux la voir morte que ce qu'elle fut ; pour... une fille qui se conduit mal, et que comme, devenir votre femme est impossible, il lui faut étouffer ses sentiments pour vous, se raisonner... Ne lui écrivez même plus. Arrêtons nous, plus nous tarderons et plus ce sera difficile de rompre.

Monsieur Julien avait la tête baissée, il retenait ses larmes, il ne protesta point.

Vous avez toujours raison, Baptiste, et le plus honnête des hommes...

C'est ma seule fortune, monsieur Julien, comme son honneur sera la seule dot de Louise

Vous oubliez d'y ajouter son intelligence, sa bonté son énergie, sa beauté incomparable...

Oh par le temps qui court ce sont les écus qui comptent !

a suivre



quelle profiterait au clan Légasse, et quoique vous sachiez pertinemment qu'elle ne peut nuire en rien à l'industrie de la pêche à la morue vous direz le contraire pour rester dans votre rôle.

D. Borotra

Si D. Borotra est le gérant de la succursale de la Société la « Morue Française » à Miquelon il n'est pas moins pour cela un homme libre, ayant toute liberté d'action au point de vue politique etc.

Tandis que vous, je ne crois pas que vous puissiez en dire autant, car vous avez été, aux élections de Mai 1904, écarté malgré vous, de la liste des candidats municipaux.

Voulez-vous nous donner les raisons pour lesquelles vous avez été mis de côté ? Nous dire ensuite, dans quel parti — Légassiste ou anti-Légassiste — sont les vendus ?

## Eskual-Herria LE PAYS BASQUE

On ne sait pas avec certitude comment s'est opérée cette migration, mais les savants travaux du chanoine Inchauspé établissent que le basque a été la langue des premiers habitants de l'Espagne, ce qui revient à dire que les Ibères étaient des basques. Leur croyance traditionnelle les fait descendre de Tubal fils de Japhet et les anciens historiens d'Espagne soutiennent que ce furent en effet Tubal et ses fils qui peuplèrent l'Espagne.

Les Escaldunacs, comme ils s'appellent eux-mêmes, considèrent leur ancien étendard Labarum (quatre têtes ou bouts) comme étant le souvenir de cette origine. Ce signe + étant la première lettre du nom de ces petits-fils de Noé. Porté comme un trophée à Rome par César-Auguste après sa campagne contre les Cantaires, il fut appelé Labarum qui est une altération de la dénomination basque Labarum. Il devint l'étendard chrétien après l'apparition de la croix à Constantin et sa victoire sur Maxence.

Quoiqu'il en soit des certitudes et incertitudes historiques il est hors de doute que les descendants de ces ancêtres lointains, gardent, inaltérés, les si-

gnes qui lui marquaient, au berceau : un courage indomptable, la beauté du visage, l'éclat et la fermeté du regard, la mobilité de la physionomie. La grâce répandue dans toute leur personne embellit encore chez la femme, la pureté des traits et son élégance naturelle.

Plus on s'éloigne des Pyrénées et plus le type primitif s'atténue, la limite extrême du pays basque, du côté de la mer, est Bayonne, et seulement pour une rive de l'Adour ; l'autre rive est gasconne. Disons en passant que pour un Basque, tout est Gascon qui n'est pas Basque, car les hommes se divisent en deux parties distinctes : les Basques, et . . . les autres. Le dédain de ces autres a préservé l'intégrité de la race par l'idée de mésalliance qui s'attache au mariage avec eux.

Les stations balnéaires sur lesquelles s'opère de préférence « la descente des Pyrénées » dont nous parlons plus haut, sont Biarritz, centre et sommet de toutes les élégances, et la plage plus modeste de Saint-Jean-de-Luz. A Biarritz la vie mondaine bat son plein devant le prestigieux spectacle de la mer, incomparable en ce lieu. Les courses, les sports, le casino, etc., toutes ces choses brillantes et bruyantes aussi, masquent la vérité locale et l'ont même supprimée pour une bonne part, en imprimant à Biarritz ce cachet cosmopolite, uniforme et partout pareil, propre à toutes les villes surgies du caprice de la mode.

Tout autre est Saint-Jean-de-Luz ; c'est seulement sur la place, en dehors de la ville, qu'elle a subi l'injure inégale des maisons dites de bains de mer, dont quelques-unes s'apparentent aux constructions locales si charmantes, à côté d'autres lamentablement identiques à leurs sœurs des environs de Paris. La petite cité elle-même a, dans son ensemble, gardé la couleur du passé et bien des choses, comme l'aime de ceux qui les accomplissent n'a pas encore notablement changé.

Les mêmes fêtes ramènent les mêmes plaisirs qui sont toujours pour ce peuple épris de cadence et d'harmonie, la musique et la danse ; sans elles rien n'est complet, mais l'élément religieux est tout aussi nécessaire à la réjouissance et le même peuple que nous voyons danser le soir de la Saint-Jean et trois jours après, un fandango enragé, à nombreux et recueilli assisté le matin aux offices. Cette fête du 24 juin, qui attire les voisins, même « tras los montes » associe dans une mesure exacte les éléments divers dont se compose la joie populaire au pays basque. Dès la veille les feux s'allument dans

dans la nuit au haut des montagnes et sur les côtes, phares rapides qui éclairent un moment les flots, et quand la flamme baisse par-dessus les tisons rouges, les enfants sautent en croix. Dans les carrefours de Saint-Jean-de-Luz les foyers joyeux réunissent aussi les voisins, mais la vraie solennité se passe devant le porche de l'église, dédiée à saint Jean-Baptiste. Autour du tronc d'un jeune arbre, un bûcher en forme de fusain s'allonge, couronné à son faîte par la chevelure des branches respectées au sommet. Le peuple se dresse dans la rue, les plus heureux se sont juchés sur des bancs à côté et en face de l'église : aux fenêtres les têtes pressées se penchent, car tout un chacun qui possède une vue sur le feu a convié ses amis. On attend qu'au ciel le jour ait fini de mourir, on attend aussi que M. le curé et M. le maire aient fini de dîner. On cause, on rit et, aux paroles de la foule la mer envoie par intervalles réguliers Pécho assourdi de ce grave et perpétuel discours qu'elle tient au rivage.

Une fanfare, des pas résonnent sur le pavé, les flammes résineuses des torches éclairent les bârets rouges des musiciens, enfin les voilà ! les voilà ! Derrière eux marchent en gardes d'honneur ; sur l'épaule, grave et fier, chacun pose le makila, l'arme de défense et d'attaque, l'inséparable compagnon du Basque, sorte de canne meurtrié au besoin et qu'il suspend habituellement à son poignet par une lanière de cuir. En habit ceinturé des trois couleurs le maire les suit : il s'avance vers le bûcher et au même moment la porte de l'église qui s'ouvre laisse passer le curé précédé de la Croix et du clergé. On chante en l'honneur de St-Jean-Baptiste une hymne fort longue, et passablement lugubre après laquelle le curé bénit le bûcher. Le maire et lui y boutent le feu en même temps. Une immense gerbe d'étincelles fuse vers le ciel et avec les flammes s'envole la première strophe du Te Deum : côté à côté l'autorité religieuse et l'autorité civile rentrent à l'église et l'achèvent au pied de l'autel.

à suivre

Le Gérant Fernand DOTSABIDE

No 21 Feuilleton de « LA VIGIE »

## Amour Sauvage PAR BRAU DE ST-POL LIAS

Entre la maison de la Mère et la maison principale du Béton, que Radjah-Ari allait occuper en personne, douze hommes, sous la conduite de Panama-Naro, attachaient les derniers attaps, les larges lames de feuilles de palmier, au toit qu'un grand haugar capable d'abriter six cents personnes et que l'on avait dressé pour la cérémonie d'investiture de Radjah-Ari, nommé grand Suzerain des Radjahs de la contrée. — Un envoyé extraordinaire du Sultan devait présider en son nom cette cérémonie à laquelle tous les Radjahs, tous les grands Conseillers, les vieillards, les Orang-Touas et tous les guerriers du pays étaient convoqués.

La maison de Radjah-Ari avait été remise à neuf. Les ouvriers attachés au service du Béton, véritables artistes dans leur art primitif, s'étaient surpassés dans la sculpture des têtes de monstres fantastiques, aux cornes démesurées, qui s'enlevaient fièrement au haut des pignons.

Nya-Riam et Niala y montèrent ensemble pour mettre la dernière main à son aménagement.

Dans la longue galerie d'entrée, qui occupait tout le devant de la façade et qui devait servir de salle de réception, la Nya s'arrêta devant une panoplie de belles armes accrochées à la cloison de bois sculptée, et où brillaient surtout des sakiungs malais, à longue lame droite inscrite d'or, des kriss à lame flammé, à poignée d'ivoire, des lances aux riches montures javanaises, présents du Sultan, envoyés de Déli.

— Voilà des armes décoratives, dit-elle, mais dont Asi ne se servira guère. Il est trop bon Battak pour porter d'autres armes que celles de son pays.

— Ah ! mère, il y a si longtemps qu'il est à la Cour du Sultan ! observa Niala.

— Eh bien ! crois-tu que son cœur ait changé ? Elle ne le croyait pas ; mais elle était heureuse d'entendre l'affirmation contraire.

Les deux femmes pénétrèrent dans la pièce intérieure, plus grande encore, dont un angle, au plancher surélevé aussi, fermé d'un côté par une cloison, formait une vaste alcôve enveloppée d'une moustiquaire. Là elles tendirent des nattes et des tapis superposés, et, par-dessus tout cela, Niala drapa avec le goût, les sarrongs de soie qu'elle avait tissés.

Pendant cette besogne à laquelle elle s'attarda, rieuse, s'éloignant à reculons pour examiner, avec de gracieux mouvements de tête, l'effet que produisaient ces étoffes brillantes, et s'avancant encore pour un pli, une question lui brûla les lèvres. Elle se décida enfin :

— Sultan, si bon pour le Radjah, lui aura sans doute donné une femme ? fit-elle d'un ton détaché pendant que l'étreinte comprimait les mouvements de sa gorge gonflée sous son émotion.

Nya-Riam la regarda, et tout-à-coup :

— Certainement ! répondit-elle, railleuse, une jolie Malaise ; et Ari, qui n'aime pas les femme battaks, doit l'amener avec lui. C'est pour qu'elle soit bien couchée que nous lui avons fait faire ce plancher de lames d'aréquier fines et souples.

Niala, se sentant dévinée, se jeta sur la Nya ; pour cacher sa confusion, d'un mouvement si brusque qu'elle faillit la renverser.

— Oh ! je vous déteste ! fit-elle.

— Eh bien ! eh bien ! es-tu folle ! Et est-ce ainsi qu'on parle à sa mère ?

— Je vous déteste ! répéta Niala, levant sur elle ses yeux de flamme. Et son regard démentait si énergiquement ses paroles, exprimait une si ardente tendresse que la Nya sourit, attendrie à son tour, et lissa d'une longue caresse les beaux cheveux noir de son enfant gâtée.

— Oseras-tu me parler ainsi devant lui ? demanda-t-elle,

— Oh ! mère, devant lui je n'oserais rien dire. Comment parler à un Radjah qui vient de la Cour, moi qui ne suis qu'une femme des bois . . .

— Heu ! qui sait si, à la Cour même il n'a pas songé quelque fois à sa petite Niala ?

— Oh ! . . .

à suivre